

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 17 (1910-1911)

**Artikel:** Procès-verbal de la 49e Séance Annuelle de la Société jurassienne d'émulation  
**Autor:** K. A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684466>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *PROCÈS-VERBAL*

de la

## 49<sup>e</sup> Séance Annuelle

de la

### **Société Jurassienne d'Emulation**

#### **TENUE à BERNE, LE 4 OCTOBRE 1911**



Pour la première fois depuis sa fondation, une assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation a été tenue en dehors des limites du Jura et de Bienne. Cette dérogation à une règle immuable avait une signification particulière : il s'agissait de fêter, sous la présidence de M. le Dr Schenk, professeur, la réorganisation de la section de Berne. De tous les districts du Jura, des délégations étaient accourues nombreuses ; aussi la réunion comptait-elle de quatre-vingts à cent participants, dont plusieurs dames.

La séance fut ouverte à 10 heures et quart dans une salle du Casino par le président du Comité central, M. Adrien Kohler. Étaient représentées : l'Académie des sciences et Belles-Lettres de Besançon, par M. le vicomte Albéric de Truchis de Varennes ; la Société d'his-

toire de Fribourg, par M. Max de Diesbach, conseiller national ; la Société d'histoire de Berne, par M. le D<sup>r</sup> Sterky. S'étaient fait excuser : la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle, la Société neuchâteloise d'histoire, la Société d'Emulation de Montbéliard, la Société belfortaine d'Emulation, la Société des sciences naturelles de Bâle, la Société vaudoise des sciences naturelles, la Société neuchâteloise des sciences naturelles, la Société d'histoire naturelle de Berne, MM. D<sup>r</sup> Gobat, conseiller national, Daucourt, conseiller national, Duvoisin, directeur, Lièvre, professeur, Trincano, directeur, Ar. Zeller, directeur du cours complémentaire à Delle, Guyot, étudiant à Genève.

Dans son discours d'ouverture, M. le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui ont bien voulu assister à cette séance et il félicite les Jurassiens de Berne de s'être groupés sous l'égide de la Société d'Emulation et d'avoir, par cet acte de solidarité, affirmé l'union qui règne entre tous les ressortissants de notre petite patrie.

Puis on procède à la nomination du Comité central.

M. Ad. Kohler, pour différentes raisons, déclare qu'il n'accepte pas une nouvelle réélection, mais sur l'insistance de M. le D<sup>r</sup> Gross, de Neuveville, il veut bien reprendre ses fonctions qu'il remplit depuis une dizaine d'années avec un grand dévouement. Les autres membres du Comité sont aussi réélus sans opposition. Le Comité central est donc formé de

MM. A. Kohler, président ;  
Th. Zobrist, vice-président ;  
G. Amweg, secrétaire-caissier ;  
A. Ceppi, président du tribunal, et  
R. Braichet.

Ensuite on procède à la réception officielle de la Section de Berne et de ses 35 membres comme section de la Société jurassienne d'Emulation ; ce qui est fait par acclamation. On accepte aussi quelques autres nouveaux membres ; ce sont :

MM. Fromigeat, administrateur postal à Saignelégier ;  
D<sup>r</sup> Bessire, professeur à Moutier ;

Paul Gobat, notaire à Moutier ;  
Maillard, curé à Damvant ;  
L. Gigon, pharmacien à Porrentruy ;  
V. Henry, secrétaire municipal à Porrentruy ;  
J. E. Hilberer, professeur à Odessa ;  
Ar. Zeller, Directeur du cours complém. à Delle.

Le rapport du caissier nous apprend que la fortune nette de la Société se monte à 2864 fr. 55. Les recettes de l'exercice se sont élevées à 3215 fr. 70 et les dépenses à 3176 fr. d'où un reliquat actif de 39 fr. 70. Les comptes, vérifiés séance tenante par MM. Paul Imer, avocat à Neuveville, et W. Plumez, directeur à Saignelégier, sont acceptés à l'unanimité et décharge en est donnée au caissier.

La séance de l'année prochaine est fixée à Neuveville, sur la demande du président de la section.

M. Zobrist, vice-président, donne ensuite connaissance des démarches qui ont été faites à Porrentruy pour obtenir un local approprié afin d'y installer convenablement la bibliothèque de la Société d'Emulation dont personne ne peut profiter. Ces démarches ont abouti et, sous peu, les ouvrages de notre bibliothèque pourront être mis à la disposition de tous les membres. M. Zobrist propose, en outre, de faire inscrire la Société au registre du commerce, mais M. Virgile Rossel nous apprend que cette formalité deviendra inutile par suite de la mise en vigueur du Code civil suisse, le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

M. Albert Schenk, professeur, demande la publication d'une table des matières contenues dans les *Actes*, soit une refonte de celle qui a été publiée en 1884, complétée et mise à jour, ce qui est accepté. Le même propose que la question relative à la lutte contre la littérature immorale soit mise à l'étude dans toutes les sections. Il motive sa proposition en rappelant les méfaits causés par le fléau des lectures malsaines et en faisant un rapide tableau des essais tentés jusqu'à ce jour chez nous. Tandis que nos concitoyens de langue allemande ont créé une puissante société pour la propagation des bons écrits, les Romands n'ont pas encore trouvé le moyen d'offrir au peuple une lecture

saine, morale et attrayante. La proposition de M. Schenk est adoptée sans opposition.

Puis on passe à la partie littéraire de la séance.

M. le Dr Virgile Rossel, conseiller national, nous apprend que, sollicité d'écrire une *Histoire du Jura bernois*, il a hésité longtemps à entreprendre un travail qui, dit-il, ne rentre pas précisément dans le cadre de ses études. Cependant, il n'a pas renoncé à cette tâche et, en attendant, il nous lit un *Discours pour servir d'introduction à l'histoire du Jura*. C'est un délicieux tableau de notre Jura tracé de main de maître, une description poétique de nos vallées, de nos montagnes, de nos cités industrielles. Vraiment on se prend à aimer davantage sa patrie, en entendant la description qu'en fait un auteur si autorisé, au récit de ses beautés inconnues ou qui, faute d'observation soutenue, échappent à l'attention du grand nombre. Tous ceux qui ont entendu ce « Discours » regretteraient vivement l'interruption des travaux historiques de notre érudit et distingué compatriote, car cette introduction magistrale ne saurait que présager une œuvre de toute beauté. Espérons que l'*Histoire du Jura bernois* par M. Virgile Rossel ne se fera pas désirer trop longtemps.

La parole est donnée ensuite à M. Emile Bessire, le spirituel publiciste bernois. Le sympathique conférencier a promené ses auditeurs charmés à travers le pays de Caux, dans la Seine inférieure et a décrit la petite ville que Béranger a rendue célèbre par sa chanson : *le Roi d'Yvetot*.

Une heure durant — qui s'écoula trop vite — M. Bessire a parlé de cette cité, dont les seigneurs, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles, portaient le titre de roi. Lorsque Béranger, dans sa chanson satirique, a décrit les mœurs d'Yvetot, il ne la connaissait pas, mais chose surprenante, ce qu'il dit dans ses vers des coutumes du pays est d'une scrupuleuse exactitude. Ces lieux que Béranger nous fait aimer, M. Bessire, les dépeint avec une fidélité de mémoire et avec des détails si précis que les auditeurs se sentent transportés dans les régions où le narrateur les conduit par la pensée. Aussi le bon causeur qu'est M. Bessire est-il chaleureusement applaudi.

Puis, M. le Dr Türler, l'érudit archiviste cantonal, un de nos membres les plus dévoués, lit une partie du consciencieux travail qu'il a consacré au prince-évêque Jean Senn de Münsingen et sa parenté, dont le règne s'étend de 1335 à 1365. Ce prélat qui raffermir le pouvoir de l'Eglise, qui fut un bon prince et se montra toujours pacifique, mérite d'être mieux connu. L'auteur n'a pu, malheureusement, donner lecture entière de son travail, l'heure avancée l'en ayant empêché.

La partie littéraire comportait encore un travail de M. le Dr Schenk sur la Princesse Aurélie (M<sup>lle</sup> de Montpensier) ; malheureusement encore, il ne fut pas possible à son auteur d'en donner lecture.

L'audition d'orgue, *Fantaisies sur airs populaires suisses*, offerte gracieusement par le distingué organiste, M. Carl Locher, groupait à midi et demi dans la grande salle des concerts du Casino, les sociétaires de l'Emulation. Ce fut une jouissance délicieuse pour ceux qui eurent le privilège de l'entendre. Rien, en effet, ne saurait exprimer les sons tantôt puissants, tantôt subtils, émus ou furieux, que l'éminent artiste a su tirer de l'instrument construit sur ses indications. Tantôt c'est une voix douce, humaine, tantôt c'est l'écho lointain de quelque mélodie, tantôt c'est le roulement formidable du tonnerre, le mugissement du vent, puis la répercussion de ce déchaînement d'ondes harmonieuses qui se perdent au loin. L'auditeur éprouve d'inexprimables sensations et se demande comment il est possible de tirer d'un instrument des sons aussi variés et d'imiter si parfaitement les éléments de la nature dans ce qu'ils ont de plus terrifiant ou de plus doux. Cette inoubliable séance dura vingt minutes et parut trop courte aux auditeurs émerveillés. Aussi ne saurions-nous assez remercier — et très cordialement — le grand artiste qu'est M. Locher pour l'amabilité qu'il a mise à nous donner ce régal musical.

Comme il n'est pas de fête sans banquet, celui qui réunit vers 1 heure les membres de la Société d'Emulation, a été servi au restaurant du Casino. Nous ne parlerons pas du menu qui fut excellent, l'espace nous manquant pour

cela. Pour la même raison nous devons forcément écourter aussi le compte-rendu des discours prononcés durant le repas. M. le colonel Etienne, major de table, s'est acquitté de ses fonctions — honneur oblige — avec une autorité et un brio remarquables. D'abord, M. le Dr Sterky, bibliothécaire, a présenté les bons vœux de la Société d'histoire de Berne. M. le vicomte Albéric de Truchis de Varennes, au nom de l'Académie de Besançon, a rappelé les relations amicales et suivies qui, de tout temps, ont uni la Bourgogne et la Suisse romande, le Jura en particulier. M. le Dr Miéville, de St-Imier, a prononcé ensuite un petit speech humoristique, qui a obtenu un grand succès et M. Bernard, vétérinaire à Fornet, a offert à la Société un travail, annoté et complété, qu'il a publié il y a quelques années sur l'élevage du cheval dans le Jura. M. Max de Diesbach, conseiller national, a apporté le salut de la Société d'histoire de Fribourg. Ont encore pris la parole : MM. Kohler, président central, Choquard, conseiller national et, enfin, M. le Dr Schumacher, secrétaire au département des C. F. F. a clos la série des discours en félicitant et en remerciant le président de la section de Berne, M. le Dr A. Schenk, pour le zèle, l'énergie et le dévouement qu'il a mis dans la réorganisation — ou plutôt la résurrection — de la section bernoise d'émulation et dans la préparation de cette belle fête. Après quelques paroles de remerciements de M. Schenk et quelques chants patriotiques, entonnés avec enthousiasme par toute l'assemblée, chacun se rendit au Musée historique sis à l'autre extrémité du pont du Kirchenfeld, et gracieusement ouvert par M. le Dr Gobat, Directeur de l'Intérieur, aux membres de notre association.

Ainsi se termina cette belle et fructueuse séance qui laissera, dans le cœur de tous, les meilleurs souvenirs, grâce à l'intimité et à la cordialité qui ne cessèrent de régner entre tous les participants. Cette séance marquera, dans les annales de la Société jurassienne d'Emulation, une date mémorable, parce qu'elle fut le signal de la renaissance survenue dans notre chère Emulation !

A. K.